

Entre solitudes, contraintes et aspirations : de l'Acadie, des Caraïbes et de la Louisiane

Introduction

Corina Crainic

Numéro 49, printemps 2020

Entre solitudes, contraintes et aspirations : de l'Acadie, des Caraïbes et de la Louisiane

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070320ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070320ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Crainic, C. (2020). Entre solitudes, contraintes et aspirations : de l'Acadie, des Caraïbes et de la Louisiane : introduction. *Francophonies d'Amérique*, (49), 11–24. <https://doi.org/10.7202/1070320ar>

Entre solitudes, contraintes et aspirations : de l'Acadie, des Caraïbes et de la Louisiane

Introduction

Corina Crainic
Université de Moncton

En octobre 2017, je lançais une invitation à réfléchir à des sphères francophones des Amériques éloignées géographiquement, éloignées de tant de manières et pourtant si proches, habitées par le sentiment d'étrangeté et de minorisation, par la nostalgie d'une réalité qui échappe et qui semble pourtant indispensable. Cette invitation était formulée autour de ce qui m'apparaissait comme une mise en commun, une composition, une *communauté* de la fragilité, du doute, de la disparité, de la disparition toujours possible, d'un passé où déchirement, arrachement et effacement constituent quelques-uns des dénominateurs communs. Elle était formulée également autour d'une pensée de la rencontre d'imaginaires, de sensibilités et d'aspirations de personnes, de collectivités et de peuples divers qui ont eu à se côtoyer, à se découvrir parfois et, dans certains cas, à subir des changements radicaux. Les questions que je me posais concernaient des univers où le désarroi et la rencontre sont donc déterminants, comme une tension entre des voix qui ne peuvent s'exclure, apparaissant dès lors comme éléments destructurants et incontournable. Les articles et les réflexions qui composent ce numéro sont donc autant de réponses à l'invitation qui suit :

Les francophonies américaines, saisies souvent, et adéquatement, en ce qu'elles comportent de fragilité ou de fragmentation, s'avèrent correspondre dans certains cas aussi à des sphères de la rencontre, indispensable et parfois désirée, d'idéaux, de mythes et de modalités de l'instauration d'une pérennité là où tout semble l'empêcher. Dissociées depuis longtemps de la capacité de faire correspondre géographie intime à territoire national, elles rendent compte de la volonté de recréer des manières d'envisager une identité en laquelle le risque d'une dissolution éventuelle, que celle-ci soit partielle ou totale, n'est jamais tout à fait absent. Ce numéro de la revue *Francophonies d'Amérique* se veut une occasion d'explorer les postures et les stratégies, les poétiques et les prises de position, les apories inévitables ou les utopies nécessaires, advenues en ces

espaces issus de la colonisation française des Amériques. Ici et là, le prétexte, s'il ne s'agit d'une obligation, à conserver, à inventer ou à se projeter en l'ailleurs, enrichi ou appauvri par ces constantes qu'ont été depuis les débuts de l'entreprise le risque de l'édulcoration et la possibilité de se redécouvrir à terme augmenté par le contact avec l'autre, ouvre sur des définitions particulières de l'existence et la sensibilité francophones de ces univers habités par l'inquiétude. Celles-ci sont suscitées par la menace de la disparition ou accompagnées de la capacité de se soumettre au risque de la relation à un autre, et même peut-être à une constellation d'autres omniprésents. Ce sont ces définitions qui sont à interroger ici ainsi que les manières dont elles rendent compte des réalités, des rêves ou des impossibles, exprimés par le biais de la littérature, fiction et essais confondus, par la manière de concevoir, d'habiter et d'être habité par la langue ou encore par les structures sociales ou politiques appuyant ou empêchant les projets y ayant cours.

Dans une autre version de la proposition, je faisais référence de façon plus explicite au «risque de la relation à un autre», qui devenait au gré des réflexions «le risque de la Relation telle que définie par Édouard Glissant». C'est pourtant la première inscription, plus ténue, qui me semble correspondre à davantage de postures, d'appels ou de constats relevant de ces univers américains de langue française, tels qu'ils apparaissent, du moins, dans les contributions qui suivent. C'est alors une pensée de la rencontre¹ qui semble mieux agir comme horizon commun, même si celle de la Relation (Glissant, 1990, 1996, 1997, 2006, 2009) se manifeste néanmoins, comme souhait, exigence ou parfois même réalité. Par ailleurs, la notion d'imprévisible, telle que formulée dans *Philosophie de la Relation* (2009), s'accorde à la tension qui habite les espaces qui nous occupent, l'Acadie, les Caraïbes, la Louisiane :

Les humanités d'aujourd'hui hèlent aux dialectiques inattendues (sauvages) de la multiplicité. L'imprévisible n'est pas déjà l'imprévu, l'imprévisible s'offre et se commente comme perspective, l'imprévu s'impose comme résultat de l'imprévisible [...]. Fréquenter la pensée de l'imprévisible, c'est pouvoir échapper à ces bouleversements que les imprévus du monde lèvent en nous, et par ailleurs se faire de plus en plus ingénieux à aménager dans les irruptions de ce réel une continue possibilité de l'action humaine (Glissant, 2009 : 68).

¹ L'écrivain inscrit pourtant la rencontre dans une réalité, une volonté ou un imaginaire de la créolisation, où la Relation peut advenir. C'est une acception quelque peu différente que je propose, afin de rendre compte plus adéquatement de l'ensemble des articles et réflexions de ce numéro. Selon celle-ci, la réticence et le refus jouent un rôle autrement plus important, excluant parfois la possibilité de la Relation, celle-ci devenant parfois insoutenable.

Plus qu'une exigence morale ou une poétique éthique, une pensée de la rencontre permet d'ausculter des sensibilités, des imaginaires et des échafaudages sociopolitiques irrigués ou interpellés par la présence de l'autre. Elle met en exergue, à la manière des possibilités et des limites, l'extranéité et les appels de la sublimation, qui lient ces univers de manière subtile. L'Acadie, les Caraïbes et la Louisiane apparaissent alors comme des univers où la conscience limitrophe peut céder le pas à l'imaginaire relationnel. Glissant écrit encore :

La passion nouvelle de voir se réaliser cette totalité-monde, sans en excepter la plus inaperçue des composantes, a requis des humanités d'aujourd'hui d'autres exigences secrètes, en premier lieu celle de reconnaître la différence (les différents) comme l'élément premier de la Relation (dans le monde). Le différent, et non pas l'identique, est la particule élémentaire du tissu du vivant, ou de la toile tramée des cultures (2009 : 29).

La rencontre évoque la multiplicité, la Relation invite au Divers. Peut-être aussi que l'une accule à la solitude alors que l'autre l'accueille, comme s'il s'agissait d'un horizon prometteur. Et la tension qui anime ces pensées, ces postures ou ces imaginaires, la distance qui les sépare ainsi que leurs affinités sont tout autant de pistes de réflexion valables. Elle permet de mieux saisir les dissonances qui façonnent ces francophonies et les connivences qui témoignent des tumultes de leurs parcours aux Amériques. Enfin, quelques mots, sélectionnés au gré des lectures et juxtaposés selon une logique dysphorique qui n'exprime certes pas tout ce qui se joue ici, évoquent déjà, même de manière forcément lacunaire, quelques-uns des propos, des postures ou des parcours qui tissent et disloquent ces Amériques :

- « ouverture et contrainte », « statut précaire », « longs silences », « inquiétudes et doutes » (Lise Gauvin) ;
- « sentiment d'extranéité », « folie », « démente », « déracinement » (Joubert Satyre) ;
- « conscience du désastre », « sidération », « angoisse », « cruauté » (Corina Crainic) ;
- « effacer les frontières », « brouiller les pistes », « brûler les portes » (Eliana Văgălu) ;
- « dilution », « hyperindividualisme », « éléments décousus », « subjectivité vide »
- « disparition » (Joseph Yvon Thériault) ;

« ségrégation » « dislocation », « racialisation », « exclusion »
(Clint Bruce).



Remontons un peu le fil. Repensons au passé, aux manières d’advenir de ces quelques francités des Amériques afin de mieux comprendre leurs connivences et leurs tourments. Ainsi, d’une part, une ancienne colonie française de l’Amérique du Nord, établie lors des luttes que se livraient la France et l’Angleterre au début des entreprises coloniales du continent. Au gré des aléas de l’histoire, son affiliation est âprement négociée entre le pays d’origine et celui qui présidera, pendant un certain temps du moins, à sa destinée. S’il faut s’en tenir aux propos de *Pélagie-la-Charrette*, cela met fin non pas au règne de la France en ces terres des Amériques, mais à une souveraineté d’un univers déjà émancipé des origines. Selon Pélagie, le passé se décline comme suit :

Elle qui avait connu la prospérité et l’indépendance en terre d’Acadie... oui, l’indépendance. Car l’Acadie, à force d’être ballotée d’un maître à l’autre, avait fini par se faufiler entre les deux, par les leurrer tous et par mener ses affaires toute seule, sous le nez des Louis et des George des vieux pays qui reniflaient encore du côté des épices. Et sans souffler mot, la petite colonie d’Atlantique laissait les rois de France et d’Angleterre se renvoyer des cartes revues et corrigées d’Acadie et de Nova Scotia, pendant qu’elle continuait allègrement à planter ses choux (Maillet, 1979 : 15-16).

C’est ce bonheur qu’elle ne peut oublier, et ce qu’elle appelle ses racines, dont les êtres chers décédés « qui l’appelaient chaque nuit depuis quinze ans » (1979 : 16). L’Acadie est à reconstituer, à partir de ce souvenir d’une origine aimée, aimable, non plus exclusivement française, mais aussi américaine. Pélagie forge sa destinée par l’élan vers l’indépendance et la conscience de la contrainte. Enfin, l’évocation des « maîtres », l’Angleterre certes, la France également, à un degré autre, instances « externes » et non moins déterminantes, incite d’emblée à poser la question suivante : comment la pensée de la rencontre se manifeste-t-elle dans un univers de l’entrave ?

Parallèlement à cela, d’autres colonies françaises sont établies dans un contexte similaire (à quelques « éléments » importants près dont l’absence du sentiment de souveraineté évoqué par Pélagie) par la France ou

encore par ces «Louis», désireux de coloniser à l'instar des rois anglais et espagnols les îles des Caraïbes, la Louisiane et, bien sûr, plusieurs autres territoires des Amériques où sont dépêchés soldats, prêtres, mais surtout colons de diverses classes sociales, destinés à faire fructifier ces terres. Dans un recueil intitulé *Les Indes*, Édouard Glissant évoque des contrées à beauté, mais surtout à butin, qui alimentent les rêves et l'appétit prodigieux des conquérants :

La traite. Ce qu'on n'effacera jamais de la face de la mer. Sur la rive occidentale de l'Afrique les marchands de chair font provision. Pendant deux siècles le fructueux trafic, fournit les Îles, le Nord de l'Amérique, et à non moindre proportion, le Centre et le Sud. [...] On a cloué un peuple aux bateaux de haut bord, on a vendu, loué, troqué la chair. Et la vieillesse pour le menu, les hommes aux moissons de sucres, et la femme pour le prix de son enfant. Il n'est plus de mystère ni d'audace : les Indes sont marché de mort ; le vent le clame maintenant, droit sur la proue. [...] Je vois un soleil cru et une mer de lassitudes, qui entretiennent sur le sang les grandes Indes sans mystère (2005 [1956] : 106, 120).

Le poème rend ainsi compte d'une conception de la conquête, des Caraïbes, dont la Martinique et Haïti, mais aussi des Amériques au sens large, donc de la Louisiane et de l'Acadie entre autres, selon laquelle l'entreprise telle que conçue par les pouvoirs coloniaux (français, anglais ou encore espagnols et portugais) est motivée par l'appât du gain. Il est évident que le propos doit être ensuite nuancé. Il ne fait nul doute qu'au-delà de cela il y a maintes conjonctures et trajectoires, qu'elles soient collectives, familiales ou individuelles, redevables à des motivations différentes. Il s'agit néanmoins d'un élément commun auquel Glissant ajoute la violence incontournable. Infligée et subie au gré des guerres, des asservissements, de la perte de biens, de moyens de subsistance et d'êtres chers, des déplacements forcés, de la traite des esclaves africains, du Grand Dérangement et du sort terrible réservé aux nations amérindiennes, celle-ci est structurante. S'il est possible de dire qu'elle est tout aussi incontournable ailleurs, notamment dans les «vieux pays» de Pélagie, elle a au moins ceci de particulier : elle s'exerce dans le contexte de déplacements massifs et souvent imposés en un court laps de temps et suscite échanges ou modifications d'envergure. Ces francophonies des Amériques seraient alors des univers de la rencontre, en mode accéléré et *a priori* impensable, tissée de perte, d'effacement, de sentiment d'effacement.

Par ailleurs, ici et là, il y a des différences importantes. Citons la disparition quasi complète des peuples originels au gré de violences

colonisatrices et le développement de la traite des Noirs destinés à devenir esclaves, dans un contexte où l'incertitude du départ vers des lieux inconnus cède le pas à la déshumanisation. Citons également les différences d'implantation qui se font davantage selon une logique familiale chez les colons français, s'établissant aussi avec épouse et enfants et entretenant des liens de parenté importants. Il n'en va certes pas de même des populations africaines. Les structures coloniales tendent à briser les liens familiaux les plus élémentaires² des esclaves à qui on impose silence, servitude et solitude. Comment procéder alors à l'analyse des discours, propositions, aspirations et préoccupations développés dans ces contextes coloniaux infléchis par des déplacements forcés, la traite des Noirs et la violence raciale? Que dire des statuts politiques divers, d'Haïti qui a proclamé son indépendance depuis longtemps déjà, de la Martinique qui est un territoire français, de la Louisiane, désormais états-unienne, et de l'Acadie qui est partie prenante du Canada? Édouard Glissant évoque la notion d'archipel, accordant, sans forcément les réunir, des «lieux-communs» à la disparité qui s'allie (2009: 36). Dans un texte dont il sera encore question ultérieurement, François Paré saisit l'archipel comme univers de la modification, où résistance et ouverture participent d'une antillanité qui s'empare de l'aporie pour en effriter les limites (2003: 194). C'est aux liens entre mémoire et exil et aux négociations identitaires sur fond commun de perte que pense Jacqueline Couti (2011: 93-107), alors que Lise Gauvin analyse les stratégies littéraires en Acadie et à la Martinique dans une communication intitulée «Penser la langue: des stratégies de détour, de Chamoiseau à Daigle³». Nathan Rabalais analyse diverses représentations du personnage de Jean le Sot «en Louisiane, en France, dans les provinces maritimes du Canada et aux Antilles» (2016: 8), rendant compte de liens entre ces sphères culturelles qui nous occupent par l'intermédiaire de contes où s'insèrent des motifs européens et africains (2016: 20). À l'occasion d'une mise en commun des diverses stratégies développées sur fond de perte et de désarroi en

² On observe surtout la destruction de ces liens familiaux chez les esclaves et non chez les colons esclavagistes, les Békés, qui sont dominants sans être majoritaires. Les liens familiaux sont également brisés dans le contexte du Grand Dérangement dont Pélégie rend compte de manière émouvante.

³ Cette communication a été prononcée lors du forum de l'Institut d'études académiques, tenu à Moncton les 4 et 5 mai 2017 et intitulé «Une Acadie plurielle dans un Canada en évolution de 1867 à 2017: approches pluridisciplinaires».

Acadie et aux Antilles françaises, j'analyse les figures du Mentô, de l'écrivain et du conteur (2016-2017: 81-101) et les rapports à la langue et à l'espace tels qu'ils s'expriment par le biais d'injonctions des Amériques (2017-2018: 21-35).

Ces quelques exemples, qui ne sauraient constituer une liste exhaustive, permettent d'ausculter un ensemble de différences tout en réfléchissant à des legs dont les connivences sont tout aussi importantes, dont une sensibilité où le déracinement et la spoliation ne peuvent être oubliés. L'angoisse ainsi que les ouvertures y sont alors incontournables. C'est cette sensibilité issue de parcours tumultueux qui retient notre attention ici. Il s'agit donc de proposer des analyses et des réflexions portant sur l'Acadie, les Caraïbes et la Louisiane, héritières d'une angoisse qui les assombrit et les illumine encore et qui module leurs rapports aux exigences contemporaines. Brisées, réunies, créées et à recréer, elles invitent à saisir les questions lancinantes quant à ce qui précède, au retour désormais impossible, aux liens à conserver avec les univers des origines, à ces liens autres qui se sont tissés ou qui sont à tisser, éventuellement, avec les collectivités avec lesquelles elles partagent territoires, pays, volontés ou obligations sociopolitiques et rapports singuliers à la langue française. Et celle-ci interpelle d'autant plus qu'elle est à défendre, à subvertir ou à «occulter⁴», selon l'aire culturelle à laquelle on se réfère, comme un miroir où se reflètent ces éclats étranges, poignants et à la beauté pourtant indéniable des solitudes, des contraintes et des aspirations. Pensons aux divers liens à cette langue pour laquelle il a fallu se battre et dont le statut minoritaire interpelle et inquiète, aux rapports de force qui l'effacent ou qui font en sorte qu'elle procède elle-même à un effacement. En Acadie, il a ainsi fallu la conserver alors qu'elle s'est parfois modifiée au gré des rencontres en des contextes où l'anglais domine, alors qu'en Louisiane elle a été délaissée par obligation plus souvent qu'autrement et remplacée par l'anglais⁵. À la Martinique et en Haïti, elle est envisagée à

⁴ Je retiens ce terme puisqu'il évoque, à mon sens, le contexte louisianais (aussi). Je suis redevable à François Paré qui l'emploie lorsqu'il s'agit de rendre compte du statut de la langue et de la culture françaises en Ontario (François Paré et François Ouelllette, 2014: 74).

⁵ Cela semble d'ailleurs être représentatif de l'inscription du français dans une partie importante des États-Unis. Dans une entrevue du bulletin *Le Boréal express* (printemps 2018) au sujet de son livre *Sur la piste du Canada errant*, Jean Morrisset fait référence à ces coureurs des bois qui auraient dressé une carte en langue française, à

la fois comme symbole de l'usurpation coloniale, qui a oblitéré les traces originelles africaines, et postcoloniale, la départementalisation dévaluant le créole. Elle en devient aussi « outil » prestigieux, pouvant servir à l'ascension sociale.

Ce français du « Nord » qui rend compte du risque de se perdre ou de se modifier jusqu'à devenir méconnaissable, peut-il avoir des connivences avec la Louisiane où tant de descendants d'Acadiens⁶ ne le parlent plus ? Et qu'en est-il d'Haïti et de la Martinique où il semble s'imposer au plus profond des sensibilités advenues dans un univers de diglossie, défaisant volontairement dès l'école, et même avant, les assises du créole⁷ et de tout ce qu'il a d'intime et donc d'éminemment important ? De prime abord, il est tentant de répondre par la négative. Nous ferions cependant fausse route dans la mesure où langue et aspirations, imaginaires et limites agissent comme échos d'un sens de la contrainte créatrice, saisie en ce qu'elle comporte d'apories et d'élans tourmentés tout autant que séduisants. Dans *L'imaginaire des langues : entretiens avec Lise Gauvin (1991-2009)* (2010), Édouard Glissant emploie une expression qui doit rendre compte des Antilles, de sa tradition d'écriture, qui évoque cette tension qui habite l'Acadie, la Martinique, Haïti et la Louisiane, façonnant leurs définitions de l'identité, de la littérature, des langues qui sont les leurs ou qui les accompagnent. Il s'agit ainsi d'un « continuum du discontinu » (2010 : 21), formule évocatrice et combien émouvante, qui rappelle d'ailleurs l'idée de la *communauté* à laquelle je faisais référence en début de parcours. Glissant avance également :

C'est cela qui fait que je dis que nous entrons de plain-pied dans la modernité, que nous ne sommes pas des ataviques. Dans la littérature française, on dit qu'il y a une fluidité atavique de la langue, la langue de Sévigné ou la langue de Colette, une même manière d'écrire le français, tellement aisée, tellement lumineuse [...]. Et encore : ce n'est pas dans les œuvres construites que nous

partir des noms autochtones. Les noms anglais se seraient superposés aux uns et aux autres, tout en conservant la trace de leurs origines. Il y aurait ainsi, parmi d'autres, la Ouabache devenue Wabash, Ouichita devenue Wichita ou Aux-Arcs devenus Ozarks.

⁶ Je retiens ce terme afin de faire référence aux personnes qui se définissent comme des Acadiennes, des Cadiennes, des Louisianaises, des Créoles de même qu'à celles qui se réclament de ces identités parallèlement à d'autres filiations.

⁷ Langue maternelle jusqu'à récemment, le créole est désormais supplanté et remplacé par le français dès le plus jeune âge.

puisons notre continuité, mais paradoxalement dans l'impossibilité historique de la continuité (2010 : 21-22).

Cet impossible ouvrirait sur ces autres dénominateurs communs qui gravitent autour de ce qui est désormais inaccessible, la continuité lisse et rassurante des cultures ataviques. Glissant lie de la sorte ces univers à des réflexes, réalités et intuitions d'une réalité du composite. Le discontinu se révélerait dans toute sa puissance, éclairant doutes, traverses et ouvertures ainsi que tourments et apories, et appelant ainsi une composition autre. Pensons, par exemple, aux propos du personnage de l'écrivaine de *Pas pire* (1998) de France Daigle qui fait état du doute présidant à ses activités littéraires : « Plus j'avance, plus je doute. Et en même temps, plus je doute, plus j'avance » (2002 [1998] : 141). La langue à laquelle elle est si attachée et qui lui pose néanmoins problème, à préserver parfois, mais pas toujours⁸ des assauts de l'anglais qui l'alimente et qu'elle illustre ou même revendique dans une certaine mesure, rend compte des élans contraires et structurants d'une tension qui dépasse le cadre qui nous occupe et se manifeste au-delà des sphères linguistique et littéraire. La contrainte est indéniable et elle est prise en compte même si elle génère malaise, inquiétude ou incertitude. Cela indique également qu'elle n'a peut-être pas toujours à être dépassée, pas uniformément, pas forcément. Lorsqu'il y a doute, il ne saurait paralyser, mais inviter à concevoir la limite en même temps que l'ouverture à ce qui ne saurait peut-être pas advenir dans un autre contexte. Celle-ci en devient une composition, un agencement des pans discontinus du composite.

Dans un très beau texte dont le titre est une question, « Antillaise, la littérature acadienne ? », François Paré aborde les liens qui relèvent de ce dialogue entre limite et ouverture :

Culture à la fois enracinée et diasporale, comment l'Acadie s'engagerait-elle aujourd'hui dans un processus de décentrement des identités? [...] L'Antillanité serait alors moins une notion exclusive, issue de la rupture historique des « populations africaines transbordées », qu'un mode de transformation par le détournement qui caractériserait toutes les cultures dominées. Le concept serait ainsi coupé de ses références à une géographie particulière, celle des Caraïbes, pour s'appliquer à toutes les insularités fictives qui se démarquent et fusionnent sans cesse dans l'espace culturel des Amériques (2003 : 194).

⁸ La maternité dont le legs à faire s'exprime par la recherche d'un français plus châtié.

Le renversement de sens, ces sens contraires, contraignants, comme des voix et des imaginaires qui se croisent malgré les multiples formes que prend la distance, en deviennent des archipels d'où jaillissent pourtant des éléments valides, à la manière d'un *territoire* commun à ces francophonies américaines. Cela en alimente le jeu de fuite et de résistance, l'impossible retour vers les origines en appelant parfois à des univers de la rencontre souvent si difficile de l'autre, qu'il relève de la différence linguistique, identitaire, imaginaire ou même raciale. Les modifications, les ruptures et, en définitive, le désarroi qui accompagne la volonté de créer malgré tout, créer pour advenir, créer pour exister dans certains cas, ne sauraient forcément être garants de la pérennité du sujet ou de la structure minorisée. Et l'antillanité (Glissant, 1981) comme principe d'ancrage sur fond de déni et amorce de la prise en compte de l'autre, même là où la rencontre peut être douloureuse, ne saurait prémunir les collectivités dont il est question des écueils cités par Paré :

Le plus souvent, surtout dans les collectivités minoritaires et marginalisées, la conscience oscille entre la résistance farouche et l'abandon stratégique, entre le refus de l'Autre et l'adhésion honteuse aux termes mêmes de l'altérité hiérarchique. Cette oscillation n'est pas toujours consciente. Heureusement ! Mais elle monte parfois jusqu'à la conscience et il arrive qu'elle soit vécue comme une séparation douloureuse de l'origine et un malaise fondamental de l'être au sein de la collectivité. La littérature rend particulièrement compte de tels moments d'incertitude et d'oubli (2003 : 100).

Éparpillées en Amérique du Nord et dans les Caraïbes au gré des guerres impériales, des implantations coloniales, des déplacements forcés ou encore des exils et exodes contemporains dont Joubert Satyre rend ici bien compte, ces sphères francophones de la solitude et de la contrainte négocient alors âprement les possibilités et les limites de leurs aspirations. La langue, usurpée, usurpatrice, toujours en quête de créativité malgré le silence qui menace au même titre que le sens du discontinu, fait figure de faille emblématique, d'où jaillissent aspirations de la littérature et déclinaisons des identités.

Les analyses et les réflexions proposées ici sont ordonnées de manière à rendre compte de cette tension magistrale de la rencontre et des solitudes, des contraintes et des aspirations. Elles apparaissent comme des manifestations d'une francité des Amériques qui trace les horizons des failles tout autant que ceux des possibilités. Ce sont des sphères littéraires qui sont mobilisées de prime abord, exprimant chacune à sa manière

singulière la présence stridente de la menace. L'écriture et l'écrivain les investissent comme pour mieux rendre compte de l'aporie et en distiller l'émerveillement (encore) possible. Ils abordent la conscience des limites pour y déceler le doute et procéder à des remaniements, la déstructuration devenant alors prétexte et même obligation à faire intervenir les promesses de la créativité. La langue qui se perd et se refait, le déracinement, le sentiment d'être exclu et la conscience du désastre invitant au réenchantement du monde, font apparaître des voix qui surgissent de l'indicible, hors d'un sens de la marginalité qui condamne au silence, aux blessures et aux brèches.

Lise Gauvin analyse les rapports à la langue dans un univers acadien qui se définit à l'aune de la minorisation et à la pulsion créatrice. Elle montre comment la figure de l'écrivain peut s'emparer du confinement pour en faire des seuils, grâce auxquels l'inquiétude peut être dépassée, le temps de briser le silence et d'abriter la tension. Le chiac peut alors se manifester là où la langue française semble à la fois habitée et enserrée par la langue anglaise, où l'éventuelle déperdition ne peut être exclue. Les mots jaillissent, habillant les pages même partiellement, agençant des réalités et des langues qui ne se contentent pas de la juxtaposition. Il n'y a ni effacement ni oubli, mais composition inquiète et ludique qui défait l'inédit de la marge. L'article de Joubert Satyre consiste en une conjugaison saisissante de l'exilé et de la paratopie, notion selon laquelle le sentiment d'étrangeté est éprouvé à la fois par le sujet migrant et la figure de l'écrivain. *Le livre d'Emma*, de Marie-Célie Agnant, met alors en scène une perte de repères d'une ampleur telle qu'elle se solde par l'infanticide, écho de l'époque coloniale pendant laquelle le meurtre a pu être conçu comme solution de rechange effarante à la destinée d'esclave. Le parcours de la protagoniste détruit ses assises psychiques et agit comme le calque infernal de l'arrachement premier à l'Afrique. Tout se passe comme si le traumatisme originel suivant un axe est-ouest agissait comme source invisible et ineffaçable de la déroute qui inaugure et couronne le déplacement d'Haïti vers le nord des Amériques. L'étrangeté est par ailleurs envisagée comme souffrance propre à l'écrivain, qu'il intervienne dans une collectivité de la proximité ou de la différence. Saisie hors des seuls jeux de la migration, la littérature est donc d'emblée décentrement inaugural et indispensable. L'article qui suit fait également état de la contrainte, de personnages qui s'insurgent contre l'état des choses, qu'il s'agisse de l'emprise des forces coloniales, des déstructurations opérées

dans le contexte esclavagiste ou des menaces environnementales. Alors que l'écrivain à l'étude a précédemment investi certains des motifs qui sont retenus en des contextes similaires à ceux dont il est question dans les articles précédents, notamment ceux de la langue dominée et des possibilités qui s'offrent à des personnages marginalisés, les œuvres que je retiens illustrent le passage d'une conscience du désastre à une poétique qui aspire à réenchanter le monde. Deux exigences principales sont exprimées : la mise en exergue des pulsions dominatrices et la volonté de les agencer de manière à créer un sens de la communion.

La seconde partie de ce numéro invite à aborder la tension qui anime les « continuums du discontinu » par le biais de détresses et d'appels de nature identitaire, sociopolitique ou encore poétique. C'est la poésie qui est sollicitée en premier lieu, comme une injonction où l'art est appelé à faire fi de la catastrophe naturelle, calque de l'esclavagiste, pour s'élaner au-delà de la souffrance et de la peur, mais aussi d'un enracinement qui chercherait la présence exclusive du même, garde-fou inopérant et inutile, qui n'aurait pas à protéger contre les failles. Eliana Văgălău présente ainsi la revue *intranQu'Illités*, qui vise à défaire les cloisons pouvant encore exister, qu'elles soient artistiques, identitaires ou raciales. Cette revue permettrait de créer « de nouvelles perspectives sur l'art et, surtout, de nouveaux modes de penser le monde et la relation ». Sans oublier le passé haïtien ni « la pauvreté, la destruction, la souffrance », *intranQu'Illités* invite à des rencontres qui puisent à la Relation et présente des projets et des aspirations développés dans la foulée des propositions de Glissant. La réflexion signée par Joseph Yvon Thériault fait état de l'inquiétude suscitée par l'éventuelle incapacité à assurer la pérennité là où les pans du discontinu ne pourraient s'agencer selon des formes renouvelées du sens. Celui-ci s'effriterait alors à la suite d'une série d'obligations où le pluriel serait le corollaire d'une postmodernité de la déconstruction. L'auteur accorde le sujet, francophone, minoritaire, acadien, à une sensibilité assaillie par l'injonction de la diversité. Écrit d'abord pour être prononcé en conférence de clôture du forum de l'Institut d'études acadiennes, le texte se fonde sur la prémisse que le « pluralisme [a un] effet délétère sur le sujet ». La rencontre ne saurait se faire véritablement alors que le sujet, mémoriel, filial, territorialisé ou encore constitué d'une manière qui en assure la cohérence, se définit comme fragile et menacé. Une Acadie de la pluralité éventuelle correspondrait alors « à l'effacement du sujet acadien ». En fin de parcours, Clint Bruce propose une deuxième

réflexion, en guise de réponse à l'appel précédent. Il y investit les questions identitaires telles qu'elles se posent chez Joseph Yvon Thériault, tout comme chez des Créoles louisianais d'ascendance acadienne qui explorent un passé jalonné par les ruptures du Grand Dérangement, de l'immigration haïtienne vers la Louisiane et du régime ségrégationniste de Jim Crow. Grâce aux parcours de Pierre-Adolphe Duhart et d'Alex Da'Paul Lee, il examine la créolisation dans le contexte louisianais, ses ramifications contemporaines, sa réalité composite imprégnée par des clivages où la minorisation linguistique cède le pas à la minorisation raciale, sans pour autant empêcher l'horizon de la Relation de se maintenir. Il évoque également les questions de l'identité métisse et les paradoxes qui y sont associés, tout en puisant à des poétiques selon lesquelles les univers du composite sont imprégnés de sens. Ceux-ci agiraient à l'instar d'une voix qui porte les « cris d'un monde » (Glissant, 1997) de celles et ceux qui semblent autres, mais qui ne le sont pas.

Bibliographie

- COUTI, Jacqueline (2011). « L'errance d'exil et le recadrage mémoriel dans *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet et *Chronique des sept misères* de Patrick Chamoiseau », *Romance Studies*, vol. 29, n° 2 (avril), p. 93-107.
- CRAINIC, Corina (2016-2017). « Du Mentô, de l'écrivain et du conteur : mots et magie aux Antilles et en Acadie », *Port Acadie*, n°s 30-31 (automne-printemps), p. 81-101.
- CRAINIC, Corina (2017-2018). « Amériques, langue et espace dans *Le quatrième siècle* d'Édouard Glissant et *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet », *Francophonies d'Amérique*, n°s 44-45 (automne-printemps), p. 21-35.
- DAIGLE, France (2002 [1998]). *Pas pire*, Montréal, Éditions du Boréal.
- GLISSANT, Édouard (1981). *Le discours antillais*, Paris, Seuil.
- GLISSANT, Édouard (1990). *Poétique de la Relation : poétique III*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT, Édouard (1996). *Introduction à une poétique du Divers*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT, Édouard (1997). *Traité du Tout-Monde : poétique IV*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT, Édouard (2005 [1956]). *Les Indes*, Monaco, Éditions du Rocher; Paris, Serpent à Plumes.

- GLISSANT, Édouard (2006). *Une nouvelle région du monde: esthétique I*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT, Édouard (2009). *Philosophie de la Relation*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT, Édouard (2010). *L'imaginaire des langues: entretiens avec Lise Gauvin (1991-2009)*, Paris, Gallimard.
- MAILLET, Antonine (1979). *Pélagie-la-Charrette*, Montréal, Leméac.
- MORRISSET, Jean (2018). *Sur la piste du Canada errant*, Montréal, Éditions du Boréal.
- PARÉ, François (2003). *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir.
- PARÉ, François (2012). «Le récit de l'agonisant chez Victor-Lévy Beaulieu et Patrick Chamoiseau», dans Emmanuelle Tremblay (dir.), *Les Cahiers Victor-Lévy Beaulieu: Victor-Lévy Beaulieu en comparaison*, Québec, Éditions Nota bene, p. 29-54.
- RABALAIS, Nathan (2016-2017). «Les représentations de Jean le Sot dans le contexte francophone», *Port Acadie*, n^{os} 30-31 (automne-printemps), p. 7-22.